

Brome de Schrader.

Origine et historique
(Suite)

Ce vaste pays a été subdivisé récemment en trois territoires : au sud le *Nevada*, reconnu seulement l'année passée comme faisant partie des états fédéraux, l'*Orégon*, enfin le *Washington* qui borne ce dernier au Nord et à l'Est et en est séparé par les fleuves *Colombia* et *Lewis* ; ce n'est que depuis peu que l'on a donné à cette immense contrée le nom de *Washington* ; elle forme la partie la plus septentrionale des Etats-Unis, mais n'est encore que très-imparfaitement connue : c'est une région montagneuse où coulent à la fois les trois fleuves sur les bords desquels *Douglas* a signalé notre plante. Le *Colombia* y prend naissance au Nord ; il est bientôt grossi du *Clarke* et il reçoit enfin le *Lewis* sur les limites de l'*Orégon*. C'est donc seulement de ce territoire proprement dit le *Washington* que provient le *Brome de Schrader*.

Les échantillons qui ont servi à la description du docteur *Hooker* avaient été récoltés par le zélé voyageur *Douglas*, dans un de ses deux voyages à la *Colombia* et dans la *Californie supérieure* en 1824 et 1830. C'est après ce dernier, et quand il revenait définitivement en Angleterre, qu'il périt si tristement à *Hawaï*, dans les *Sandwich*.

Je disais qu'il ne pouvait exister aucun doute sur l'identité du *Brome de Schrader* avec la plante décrite par *M. Hooker*. Des renseignements reçus de la *Nouvelle-Orléans* sont venus encore fortifier ma conviction. Voici en quels termes s'exprime *M. William Laurans* dans la lettre qu'il m'écrivait en date du 20 juin :

“ Quant au *Rescue-grass*, on dit des merveilles sur ses produits abondants et le pâturage qu'il offre en hiver. C'est en *Géorgie* qu'on a commencé à le cultiver en 1853, sous le nom de (*Bromus*) *Ceratachloa breviaristata*, le faisant venir des bords du *Pacifique*. ”

Ainsi le *Brome de Schrader* est indigène dans l'état de *Washington*, au nord de l'*Orégon* et de la *Californie*, dans des localités aussi septentrionales que *Québec*, c'est-à-dire où le froid est beaucoup plus prolongé et plus rigoureux que dans le nord de la France. Transporté dans le sud des Etats-Unis, il y retrouve pendant les mois d'hiver la température favorable à sa végétation et donne alors un pâturage abondant.

Le *Brome* ne paraît pas cultivé au Canada ; j'ai reçu deux lettres de *M. l'abbé Ovide Brunet*, professeur de botanique à l'Université de *Québec*, m'informant que la plante lui est tout à fait inconnue, ainsi qu'au professeur *Thurben* de *New-York*, auquel il s'était adressé sur ma demande. La guerre des Etats-Unis ne m'a pas permis de recevoir d'autres renseignements sur l'extension de la culture du *Rescue-grass* dans l'Amérique du Nord, et j'ai vainement compulsé un grand nombre de flores ou d'ouvrages agronomiques publiés dans ce pays, sans rien trouver qui se rapportât au *Bromus Schraderi*. Entre autres, j'ai lu le rapport

fait par le capitaine *Frémont* de son voyage d'exploration dans l'*Orégon* et le nord de la *Californie*, et si, au milieu des nombreux végétaux qui y sont cités, on ne remarque pas cette graminée, on peut du moins, par la lecture de ces pages, se rendre mieux compte du pays où elle croît. Il serait trop long d'entrer dans des détails de description, mais je crois qu'il est bon de noter les arbres cités par le savant explorateur et qui croissent aux endroits d'où est originaire le *Bromus Schraderi*, car leur présence indique un climat froid : ce sont des peupliers (*Populus tremuloïdes* et *augustifolia*) un aulne (*Alnus viridis*), enfin plusieurs espèces de bouleaux.

(A continuer.)

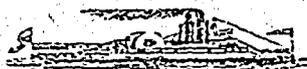
ALPHONSE LAVALLÉE.

ANNONCES.

COMPAGNIE

DU

RICHELIEU,



LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

Québec et Montréal.

Et Ligne régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 6 MAI, et jusqu'à Avis contraire les Vapeurs de la compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir :

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu, à la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Steamers océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTRÉAL Capt. R. Nelson partira tous les Mardis, jeudis et samedis soirs, à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. J. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Port St. François, et partira des Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie ; à son voyage de Vendredi de Montréal, il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur L'ETOILE, Capt. E. Laforce

voyagera sur les rivières Yamaska et St. François, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. C. Develuy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Repentigny, Lavaltrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis à deux heures, et les Mercredis à Midi, pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés,) à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant, en allant et en revenant, à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle et St. Paul l'Hermitte, et à Terrebonne, les Mardis, Jeudis, Samedis et Samedis, arrêtant ainsi en allant et en revenant à Boucherville, Varennes Bout-de-l'Isle et Lachenaie. Il partira de l'Assomption les Lundis, à 7 heures A. M., Mercredis à 6 heures, et Vendredis à 5 heures. Et de Terrebonne les Mardis, à 5 heures, Jeudis, à 7 heures, et Samedis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations s'adresser à
J. E. DESCHAMPS
Agent à Québec.

15 juin 1867.

POUR LES PORTS D'EN BAS

LE STEAMER PROVINCIAL.

LADY HEAD,

Quittera le Quai, pied de la Rue St. Jacques

A QUATRE HEURES P. M.,

MARDI PROCHAIN,

LE 18 JUIN COURANT.

Touchant aux places ci-dessous.

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE.

MIRAMICHI,

SHEDIAC et

PICTOU.

On ne considère pas aucun voyage pris à moins qu'il ne soit payé d'avance.

Pour Fret et Passage, s'adresser à

F. BUTEAU,

Géran.

15 juin 1867.